

Référence BCA : **23335307**  
Affaire : ISAMBERT Jeanne  
Véhicule : PEUGEOT 208  
Immatriculation : EQ-059-KJ  
Société : GMF  
Date de sinistre : 01/11/2025  
N° de contrat : 003849551291G  
N° de sinistre : 009459093Z  
Emetteur : GMF  
Réf. émetteur : 00000000

Société GMF  
148 RUE ANATOLE FRANCE  
92300 LEVALLOIS PERRET CEDEX

## RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport d'expertise que nous avons établi au titre du sinistre en référence.  
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

<b>VEHICULE</b> : Voiture particulière	<b>Genre</b> : VP	<b>REPARATEUR</b> : Garage DEP EXPRESS 28 47 RUE DU HAUT CHEMIN ROUTE NATIONALE 154 28150 YMONVILLE
<b>Immatriculation</b> : EQ-059-KJ	<b>Carrosserie</b> : CI	
<b>Marque</b> : PEUGEOT	<b>En.</b> : E	
<b>Modèle</b> : 208	<b>Puiss.</b> : 4 CV	
<b>Finition</b> : 208 1.2i PureTech 12V - 68 Like	<b>Pl. Ass.</b> : 5	
<b>Type</b> : M10PGTVP049R192	<b>Couleur</b> : Gris	
<b>N° de Série</b> : VF3CCHMP6HW124033	<b>Date certificat</b> : 12/09/2017	
<b>1ère mise en circ. le</b> : 12/09/2017		
<b>Kilométrage</b> : 72 131 Km (relevé) / Km (estimé)		
<b>PTAV</b> : 0,975 T – <b>PTAC</b> : 1,515 T		
<b>Usure des pneus</b> : AVG : 20%, AVD : 20%, ARG : 20%, ARD : 20%		<b>ASSURE</b> : Monsieur ISAMBERT Jeanne 5 MIGAUDRY 28800 BONNEVAL Téléphone : 0685629281
<b>Date de validité du contrôle technique</b> : 31/08/2027		

Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 10/11/2025. Etait présent pour le BCA LEGER MICHAEL. Etait présent pour le réparateur SEVESTRE.

Véhicule non vu Dossier examiné chez le réparateur le 10/11/2025. Etait présent pour le BCA PEIGNE ANTHONY.

**PIECES COMMUNIQUEES** : Ordre de mission (original), Carte grise (copie), Photos des dommages (copie).

**SINISTRE CONSTATE** : collision avec un véhicule

**DOMMAGE IMPUTABLE** : collision avec un véhicule Choc à l'avant droit à 45°.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 19 752,00 € TTC. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

### EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

**Valeur avant sinistre à dire d'expert** : 4 800,00 € TVAC

**Valeur après sinistre** : 662,40 € sans notion de TVA

**Différence des valeurs** : 4 137,60 € TTC

Nous avons procédé à un appel d'offres auprès de professionnels du négoce des véhicules accidentés pour la vente éventuelle du véhicule en l'état. La meilleure offre émane de : SOC INDRA 80, rue Condorcet CS 30112 40064129600076 38090 VILLEFONTAINE CEDEX, Tél. 0474273400, SIRET :

**Il nous a été indiqué que le propriétaire conservait son véhicule.**

**Véhicule économiquement irréparable**

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Conformément aux dispositions de l'article L 327-3 du Code de la Route (arrêté du 3 avril 1998), la préfecture du lieu d'immatriculation doit être informée du refus du propriétaire de céder son véhicule à l'assureur ou en cas de silence dans un délai de 30 jours après la proposition de règlement, sauf s'il s'agit d'un VE.

Dans le cadre de l'article susvisé, nous sommes en mesure de suivre les travaux de remise en état. Il s'agirait d'une mission distincte et rémunérée à ce titre. Elle devrait nous parvenir avant le début des travaux.

carte grise non mutée : co propriétaire décédé en 2018

Nous avons informé de nos conclusions Madame ISAMBERT Jeanne , lésé, le 10/11/2025.

Nous avons informé de nos conclusions Madame ISAMBERT Jeanne , lésé, le 10/11/2025.

Le bon d'enlèvement a été réalisé le 12/11/2025

Nous avons informé le 12/11/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

Lors de l'examen du véhicule nous avons relevé des déficiences susceptibles de mettre en danger la vie de toute personne. Nous en avons informé l'assuré le .

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Non

LEGER MICHAEL  
Expert en Automobile  
Agrément n°003861-VE

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C	COTE CAISSE D. D	1 147,02	1	20			
C	GARNITURE PAVILLON	709,42	1	20			
C	PORTE AVD. D	706,72	1	20			
C	PORTE ARD. D	706,72	1	20			
C	AIRBAG TETE D. D	548,30	1	20			
C	CALCULATEUR AIRBAG	477,14	1	20			
C	GARNIT.DOSSIER AVD. D	459,08	1	20			
C	CEINT.SECURITE AVD. D	453,31	1	20			
C	CEINT.SECURITE AVG. G	453,31	1	20			
C	GARNITURE PORTE AVD. D	437,21	1	20			
C	LEVE-VITRE AVD. D	417,80	1	20			
C	AIRBAG LATERAL D. D	402,85	1	20			
C	RETRORVISEUR EXT.D.	326,67	1	20			
C	MATELAS.DOSSIER AVD. D	290,82	1	20			
C	AILE AVD. D	215,74	1	20			

expertise

C	JEU GARNT.SUP.PIED	203,70	1	20			
C	GLISSIERE VITRE AVD. D	202,97	1	20			
C	GLISSIERE VITRE ARD. D	165,19	1	20			
C	VITRE PORTE AVD. D	148,47	1	20			
C	LEVE-VITRE ARD. D	145,00	1	20			
C	GARN.INF.PIED MIL.D.	140,29	1	20			
C	JOINT PORTE AVD. D	128,19	1	20			
C	JOINT PORTE ARD. D	128,19	1	20			
C	LECHE-VITRE EXT.AVD.	121,97	1	20			
C	REGL.HAUT.CEINT.AVD.	99,00	1	20			
C	CONTACT.AIRBAG LAT.D	89,18	1	20			
C	FEUILLE PORTE ARD. D	83,91	1	20			
C	FEUILLE PORTE AVD. D	83,83	1	20			
C	CHARN.SUP.PORTE AVD. D	80,11	1	20			
C	CHARN.SUP.PORTE ARD. D	80,11	1	20			
C	CHARN.INF.PORTE AVD. D	80,02	1	20			
C	CHARN.INF.PORTE ARD. D	80,02	1	20			
C	VERROU CEINTURE AVD. D	75,78	1	20			
C	VERROU CEINTURE AVG. G	75,78	1	20			
C	CHARN.SUP.PORTE AVG. G	66,19	1	20			
C	ARRET PORTE AVD. D	65,63	1	20			
C	ARRET PORTE ARD. D	61,08	1	20			
C	KIT COLLAGE P.BRISE	58,26	1	20			
C	RENF.DOUBLURE AVD. D	53,78	1	20			
C	ENJOLIVEUR ROUE AVD. D	49,07	1	20			
C	ENJOLIVEUR PORTE AVD D	30,00	1	20			
C	PROTECTION PORTE AVD D	24,77	1	20			
C	GARN.SUP.PIED MIL.D.	41,35	1	20			
R	RENF.BAS CAISSE D. REPARER D		1	20			
D	RENFORT DOUBLURE AILE AVD. REMPLACER D		1	20			
D	AILE AVD. DEP/REPOSER YC:DEF/REFIXE BOUCLIER AV.	DEP/	1	20			
D	AILE AVD. REMPLACER (DEPOSEE) D		1	20			
D	CAPOT DEP/REPOSER		1	20			
D	CAPOT MOTEUR REGLER		1	20			
D	PORTE AVG. DEP/REPOSER G		1	20			
D	CHARNIERE SUP.PORTE AVG. DEP/REPOSER G		1	20			
D	PARTIE AV.COTE CAISSE D. REMPLACER D		1	20			
D	PORTE AVD. DEP/REPOSER D		1	20			
D	PORTE AVD. REMPLACER (DEPOSEE) D		1	20			
D	GARNITURE PORTE AVD. REMPLACER(DEPOSEE) D		1	20			
D	RETRORVISEUR EXT.D. REMPLACER (DEPOSE)		1	20			
D	PORTE ARD. DEP/REPOSER D		1	20			
D	PORTE ARD. REMPLACER (DEPOSEE) D		1	20			
D	AILE ARD.PARTIELLE REMPLACER D		1	20			
D	AILE ARD.PARTIELLE DES/HABILLER YC:DEP/REPOSE BOUCLIER		1	20			
D	JOINT PORTE AVD. DEP/REPOSER D		1	20			
D	GARNITURE PAVILLON DEP/REPOSER		1	20			
D	GARNITURE PAVILLON REMPLACER(DEPOSEE)		1	20			
D	SERRURE CEINTURE AVG. DEP/REPOSER G		1	20			
D	SERRURE CEINTURE AVD. DEP/REPOSER D		1	20			
D	SIEGES AV. DEP/REPOSER		1	20			

D	GARNITURE DOSSIER SIEGE AVD. DEP/REPOSER D		1	20			
D	CEINTURE SECURITE AVG. DEP/REPOSER G		1	20			
D	PLANCHE BORD DEP/REPOSER YC:DEP/REPOSE COMBINE		1	20			
D	BOITIER AIRBAG DEP/REPOSER (CONSOLE CENTRALE DEPOSEE)		1	20			
D	CAPTEUR AIRBAG LAT.D. DEP/REPOSER		1	20			
D	AIRBAG HAUT CAISSE D. DEP/REPOSER D		1	20			
D	SUPPL.:BOITIER AIRBAG PROGRAMMER		1	20			
P	AILE AVD. PEINT.P.N EUVE CAT.1 D		1	20			
P	PORTE AVD. PEINT.P.N EUVE CAT.1 D		1	20			
P	PORTE ARD. PEINT.P.N EUVE CAT.1 D		1	20			
P	COTE CAISSE D. PEINT.P.N EUVE CAT.1 D		1	20			
P	RENF DOUBLURE AVD. PEINTURE INTERIEURE D		1	20			
T	PROG/LECTURE DE DEFAUT		1	20			
T	GEOMETRIE		1	20			
T	ESSAI		1	20			
F	SERTIS CORPS CREUX ANTI GRAVILLONS	15,00	1	20			
F	ERD	8,00	1	20			
F	NECESSAIRE DE FIXATION	25,00	1	20			
F	Remorquage	250,95	1	20			

**MAIN  
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	17,9	14,9	2,2	
Redressage	0,0	2,0	0,0	
Total Heures	17,9	16,9	2,2	13,50
Taux Horaire	104,00	110,00	125,00	110,00

**MONTANTS**

MAIN D'ŒUVRE	(tva 20,00 %)	5480.6
PIECES	(38,33 €/H)	10413.95
INGREDIENTS DE PEINTURE		517.46
TOTAL HTVA		16460.01
<b>MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE</b>		<b>16460.01</b>
<b>MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)</b>		<b>19751.99</b>

<b>SELON GARANTIE CONTRACTUELLE</b>		Act	Mt pièces remisé HT	Taux dépré.	Mt pièces déprécié HT	Mt MO HT	Mt Ing. Peint. HT	<b>TOTAL HT</b>	<b>TOTAL TTC</b>
Dépannage - remorquage	Remorquage	F	0	0	0	0	0	250.95	301.14
	Total catégorie							250,95	301,14

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

<b>Critère(s)</b>	<b>Pièce(s) dangereuse(s)</b>	<b>Défciencie(s)</b>	<b>Imputable</b>
Sécurité des personnes	Coussins gonflables	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)	
Sécurité des personnes	Prétentionneurs	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)	

Les informations collectées dans le cadre de la mission d'expertise (coordonnées, numéro d'assuré, numéro d'identification du véhicule, éléments relatifs au véhicule, au sinistre, ...) font l'objet d'un traitement dont le responsable est la société BCA Expertise. Elles sont traitées en vertu de la mission que vous avez confiée à BCA Expertise ou selon les instructions qui nous ont été données par votre assureur, ou encore, dans certains cas, d'une obligation légale. Ces données sont utilisées pour réaliser une expertise sur votre véhicule à la suite d'un sinistre, émettre le rapport d'expertise, réaliser des statistiques, enrichir notre base de données et améliorer nos outils informatiques le cas échéant. Elles sont collectées soit directement auprès de vous, soit nous ont été transmises par la compagnie d'assurance qui assure votre véhicule. Elles sont destinées à l'expert et au personnel de BCA Expertise dûment habilité, à votre compagnie d'assurance ou à votre courtier le cas échéant, aux prestataires de BCA Expertise, et au SIV (agents habilités du ministère de l'intérieur dans le cas de véhicules endommagés). Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. En cas de transfert de données hors d'un pays de l'Union européenne, BCA Expertise met en place les mesures juridiques, techniques et opérationnelles afin de garantir la sécurité de ces transferts. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement, d'opposition au traitement et le cas échéant de portabilité des données vous concernant. Pour plus d'information, consultez notre politique de protection de données sur [www.bca.fr](http://www.bca.fr) disponible à l'adresse suivante : <https://www.bca.fr/mentions-legales/> Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpo@bca.fr](mailto:dpo@bca.fr) ou par courrier postal à DPO BCA - 14 rue Sarah Bernhardt - 92 665 Asnières Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Page 5/5

- BCA EXPERTISE S.A.S. à capital variable au minimum de 24 458 700 Euros - R.C.S Nanterre 489 139 436  
 Siège Social : 14, rue Sarah Bernhardt - CS 60005 - 92665 - Asnières sur Seine Cedex  
[www.bca.fr](http://www.bca.fr)